

# LE FRONDEUR

15 C<sup>MES</sup> = LE N<sup>O</sup>

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

BUREAU  
RUE DE  
LA  
MÉTIVRE

DOCTRINAIRES ET CLÉRICAUX



Robert Macaire et Bertrand se réconcilient après un bon coup !

ABONNEMENT  
 Un an . . . . . fr 7 00  
*Franco par la Poste*

Bureaux  
 12 - Rue de l'Étuve - 12  
 A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

# LE FRONDEUR

ABONNEMENT  
 Six mois . . . . . fr 7 50

RECLAMES  
 La ligne . . . . . 00  
 Fait-divers . . . . . 00

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits e

## Conciliation doctrinaire.

Le Cercle libéral de l'Est ayant prié les différentes sociétés libérales de Bruxelles de bien vouloir se réconcilier, les doctrinaires de l'Union libérale, scissionnaires déconfits, viennent d'adresser une lettre manifeste à nos confiants concitoyens.

La réconciliation, les doctrinaires bruxellois l'appellent de tous leurs vœux — à la condition qu'elle leur soit favorable.

Pour réaliser pratiquement cette union que nous désirons, disent les Croq et les G-blet, il nous paraît que le moyen vraiment efficace, de nature à sauvegarder l'indépendance et la dignité des parties intéressées, c'est, dans chaque élection déterminée, l'entente entre les divers groupes, en vue d'une action commune.

Que nous voilà loin de la hautaine attitude que prenaient ces mêmes doctrinaires, quand ils s'apprétaient à pulvériser les rrrrrradicaux de l'Association libérale.

« Les radicaux, il faut les supprimer ! — clamaient-ils — ce sont leurs folies qui ont amené nos défaites, les impôts n'ont nullement contribué au renversement du ministère libéral ! Finissons-en avec cette racaille ! »

Et aujourd'hui que les radicaux les ont bien battus, eux et leur candidat, les bons doctrinaires bruxellois font des manœuvres aux radicaux. Ils leur demandent seulement une petite place, eux qui voulaient tout prendre.

On a dit souvent que les doctrinaires sont les jésuites du libéralisme.

Rien n'est plus vrai.

Ce qui caractérise le jésuitisme, c'est l'absence absolue de principe, c'est sa manière, tour à tour brutale et cauteleuse, selon les circonstances, d'atteindre un but déterminé.

Dans les pays où ils sont les maîtres, les jésuites ne se préoccupent nullement de la liberté et de la justice. Ils imposent leur doctrine. A ceux qui résistent, la prison, et le reste : exemple l'Espagne, où l'on voit des journalistes condamnés aux travaux forcés pour avoir plaisanté Ste-Geneviève ou une autre bienheureuse.

En revanche, dans les pays où ils ne sont pas les plus forts, c'est au nom de la liberté, de la justice, que les jésuites demandent le droit de vivre. Les privilèges, ils n'en font pour personne; non, la justice, voilà tout ce qu'ils désirent !

Cette politique est absolument celle des doctrinaires.

A Liège, où les doctrinaires sont forts, ils n'entendent pas céder aux progressistes une parcelle de pouvoir. La justice, ils s'en moquent. Ils ont la majorité, disent-ils, et ils en usent.

A Bruxelles, où les doctrinaires se sont joliment fait battre par les progressistes aux dernières élections provinciales, ces bons apôtres demandent leur part du pouvoir, ils veulent faire admettre le principe de la représentation proportionnelle.

Ici, sur neuf députés, le doctrinarisme en avait huit, et encore le neuvième n'était-il pas bien rouge ni bien ferme : c'était M. Hanssens !

C'était encore trop, cependant. Une campagne fut énergiquement conduite contre le seul représentant progressiste et il s'en fallut de peu que M. Hanssens ne demeurât sur le carreau.

De même, aux dernières élections communales, l'Association libérale repoussait avec hauteur la proposition d'alliance que lui faisait la société l'union démocratique.

La justice, à Liège, les doctrinaires n'en ont cure : ils sont les maîtres !

Mais à Bruxelles, ils ne sont rien et comptent à peine. Aussi là ils deviennent de chauds partisans de la représentation des minorités !

Ici, où l'on domine, respect à la majorité. A elle tout, puissance, mandats, etc. Point de partage avec les progressistes.

Là-bas, l'on est en minorité — et l'on demande à partager.

Quels jésuites ! et quels comédiens !

Heureusement, que les progressistes bruxellois sont moins jobards que ceux de Liège. Ils ne se laisseront pas prendre aux paroles mielleuses des scissionnaires déconfits et, si les libéraux liégeois leur demandent d'accorder une partie des mandats politiques aux doctrinaires, ils répondront... en priant les doctrinaires liégeois

de donner d'abord aux progressistes, en juin prochain, la moitié des mandats de représentants !

Ce sera la réponse de la bergère progressiste au berger doctrinaire.

H. P.

## Les « maîtres » des pauvres.

La Meuse ayant, il y a quelque temps, fait un appel à la charité de ses lecteurs, en faveur d'une pauvre fille mère, se trouvant sans pain et sans feu, avec un enfant de dix mois sur les bras, dans une mansarde de la rue Donceel, le comité de charité du quartier Saint-Denis a écrit à notre confrère une lettre fort injurieuse pour la pauvre fille en question. Dans cette lettre, le comité de charité, trouvant probablement mauvais que l'on s'avisât de faire la charité sans passer par son intermédiaire, faisait de la polémique sur le dos de la malheureuse femme recommandée par la Meuse, la signalant comme étant une victime de la paresse plutôt qu'une victime de la misère et racontant, avec des airs indignés, que cette malheureuse ayant obtenu du travail — des chemises à confectionner — était restée quinze jours sans faire cette besogne — bien qu'elle possédât une machine à coudre !

La Meuse, naturellement, n'inséra pas la lettre, mais elle eut la complaisance de déclarer, en quelques lignes aimables, que le comité de charité de St-Denis était venu en aide, avec zèle et dévouement, à la misère dont la Meuse entretenait ses lecteurs. Cette déclaration, évidemment, eut dû satisfaire les charitables membres du comité de charité ; mais non, il leur fallait leur vengeance, à ces hommes, et ils firent insérer dans le Journal de Liège — toujours prêt à se charger de toutes les vilaines besognes — la lettre dont la Meuse n'avait pas voulu.

Franchement, c'est pousser un peu loin la rancune. Comme le fait très bien remarquer la Meuse, le comité oubliait qu'il y avait là un pauvre petit être âgé de dix mois et qui, par conséquent, ne pouvait gagner sa vie en travaillant... à la machine à coudre, si sa mère ne le faisait pas. Le comité savait que cette malheureuse n'en était pas moins dans la dernière misère, qu'elle était affaiblie par les privations, qu'elle était sans feu et sans pain dans une mansarde, avec un petit enfant sur les bras, un enfant illégitime qu'on n'accepte dans aucun asile et qu'elle devait réchauffer sur son sein. Pour qu'elle pût travailler, cette mère, il fallait tout d'abord placer son enfant, qu'on ne savait même où coucher dans la mansarde. Mais le comité a trouvé plus facile de dire : « C'est une victime de la paresse. »

Ce comité, évidemment, est composé de ces gens qui voudraient que les pauvres n'eussent aucune espèce de faiblesse. C'est plutôt à la perfection qu'à la misère qu'ils donneraient les secours, si on les laissait faire.

Comme le disait Alphonse Kaar, tel membre du bureau de bienfaisance exige des pauvres de telles vertus et dans une si haute perfection, que peu de riches oseraient se soumettre à un pareil examen. Si les pauvres avaient les vertus qu'il leur impose, ce n'est pas du pain qu'il devrait leur donner, ce serait de l'ambroisie, et il faudrait les servir à genoux. Il faut être un saint pour qu'il vous donne un sou sans regret ; si vous n'êtes qu'un sage, il vous dira : Dieu vous assiste ! Si vous êtes un homme comme les autres, il vous fermera la porte au nez.

Cette fille qui, malade, sans feu, devant allaiter un enfant de dix mois n'a pas fait les chemises qu'on lui a données ; c'est là — aux yeux de ces charitables maîtres des pauvres, un crime irrémissible. La mort seule peut expier un tel forfait et, non seulement le comité de charité de St-Denis, ne donne dès lors plus un sou à la malheureuse, mais il ne lui plaît pas que d'autres viennent en aide à cette femme abandonnée par lui. Elle n'a pas fait les chemises, c'est une victime de la paresse ; qu'elle meurt de faim, elle et son enfant !

Ainsi parle le comité.

Cette conduite peu digne nous rappelle une histoire analogue, contée un jour par Alphonse Kaar, que nous citons plus haut :

« Une jeune fille, une ouvrière, a cédé aux prières, aux promesses d'un homme qui devait l'épouser — bientôt elle ne peut plus cacher les suites de sa faiblesse — quelques personnes refusent déjà de l'employer, cependant elle cherche de la besogne d'un autre côté — elle travaille avec une nouvelle

ardeur, elle pense à cet enfant qui va venir lui imposer des devoirs difficiles — ceux-là elle n'y manquera pas — elle veille, elle s'épuise ; après son travail elle fait la layette — mais les indispositions arrivent, ses forces l'abandonnent, il faut renoncer au travail — elle s'opiniâtre à ne pas entamer le petit pécule qu'elle a si péniblement amassé pour son enfant — elle mange du pain et boit de l'eau — puis elle diminue sa ration de pain.

Mais bientôt elle pense que cette pauvre petite créature ne vit que de sa vie et de son sang — c'est elle qu'elle prive en se privant. A cette pensée, elle n'hésite plus à dépenser ses économies. Elle arrive au moment fatal, sans argent, sans secours. — Ce n'est que tardivement et après des essais infructueux que des voisins obtiennent la présence d'une sage-femme. L'amant est accouru, mais il est aussi pauvre qu'elle. Le bruit public porte enfin la chose au bureau de bienfaisance de la commune ; on envoie un médecin, qui prescrit quelques drogues — médecin et drogues sont insuffisants ou tardifs. — La pauvre fille agonise sur une paille. Quand le prêtre vient lui donner l'extrême-onction, un voisin jette un drap sur le lit, il n'y en a pas dedans, elle meurt.

A ce sujet quelqu'un écrit à un journal pour exprimer avec une grande modération quelques regrets de ce que la bienfaisance n'a pas sa police, comme la politique, comme la justice — il serait beau d'être espion, d'être mouchard des misères publiques et cachées, et de les dénoncer à la commisération des bonnes âmes ; — il s'étonne que le bureau de bienfaisance de la commune près du Havre où ce fait si triste s'est passé n'ait pas connu ou ait connu trop tard ce sinistre événement.

Que pensez-vous que fasse le président de ce bureau de bienfaisance — cet homme qui a consacré sa vie aux œuvres charitables ? — vous pensez qu'il va joindre ses regrets à ceux qu'on vient d'exprimer ; qu'au besoin peut-être il va expliquer le retard des secours apportés.

Nullement, il n'est pas affligé, il est irrité, exaspéré ; cette fois, il ne perd pas un instant : tout ce qui lui a manqué d'empressement pour la charité, il le trouve pour la vengeance. Il se fait aider par je ne sais qui dans la fabrication d'une lettre ridiculement injurieuse contre l'auteur de l'article et contre la morte : — elle a reçu des secours, mais elle ne les méritait guère. C'était, dit-il, une malheureuse qui vivait en concubinage avec...

Il y a à peu près quarante ans que se passaient les faits racontés par Alphonse Kaar. La conduite du comité de St-Denis, nous prouve que, depuis cette époque, l'indulgence et la générosité ne sont pas encore devenues des vertus communes à tous ceux que la partie misérable de la population désigne sous le nom, trop exact hélas, de « maîtres » des pauvres.

CLAPETTE.

Demandez à tous les vendeurs : l'Almanach du Frondeur. — 32 pages, 16 dessins. — 20 centimes.

## QUID ?

Le Conseil ne s'occupera-t-il pas bientôt de la construction d'un hospice de vieillards ?

Chaque jour, la pioche des démolisseurs fait tomber une partie de l'hospice actuel. Déjà l'on a supprimé presque tous les jardins où les pauvres vieux allaient se promener ; un de ces jours, leurs chambres mêmes seront démolies, les instituts universitaires devant être construits coûte que coûte.

Or, les plans de l'hospice à construire, ne sont pas encore approuvés par le Conseil communal.

Qu'attend-on ?

Veut-on peut-être faire des expériences scientifiques afin de savoir si, comme les dahlia, les incurables peuvent passer plusieurs hivers en plein air ?

Si oui, qu'on le dise, si non, qu'on approuve les plans et qu'on mette la main à l'œuvre.

Il est plus que temps !

## Asiana Lyrique

Recueil d'expressions à l'usage des Opéras et des Opéras-comiques.

(Suite.)

Dans un opéra, lorsqu'un personnage masculin se décide, pour une raison quelconque, à habiter la campagne, il est bon

qu'il pousse un cri. J'ai entre autres celui-ci, qui m'a paru d'un bel effet caractéristique : *Adieu, coquilles de*

Dans le même idiome, être amou dit d'une façon assez compliquée ; épluchant tous les mots, on s'y encor. Cela se dit : *Etre soumis aux l'amoureux servage...* (les com feront bien néanmoins de jeter sur quelques grosses notes de trombone

Le rival que j'abhorre... Pas de plus énergique de baryton à ténor, versâ. Aussi on en abuse.

Dans le français chanté, il est en général, que les femmes sont des plus particulièrement, que les jeunes sont des roses, et pour la rime on a peine éclores, malgré ce que l'expres peut avoir de risqué. Croyez que ce pas le hasard qui a désigné la rose pour cette occurrence, servir de terme de paraision ; un tel honneur lui viendrait tôt de la qualité euphonique de son Rose se chante avec sept sourires à la et le plus harmonieusement du moi. Jamais l'héliotrope, le glaïeul ou la pive ne seront d'un usage aussi commode.

Les amoureuses d'opéra-comique peu encore (bien que roses, c'est convenu) comparées à des oiseaux ; mais la vol lyrique est très-pauvre, j'aime autant en prévenir tout de suite : vous n'y tro rez, en fait de métaphores ailés, que colombe, pour désigner la chanteuse rou lant une romance, et *ma fawvette*, qui plique à la même chanteuse débitant vocalises. Les autres oiseaux ne vousser bons à rien : le moineau, gavroche de l' thologie, est laid et se tient mal, le cer sauvage est toujours enrhumé. La per est sans mœurs... ainsi des autres, sans ler de l'oie, qui est une fichue bête !

L'amour, c'est bientôt dit, mais cela ne fait que deux syllabes. Un librettiste, qui avait besoin d'un vers pour terminer un couplet, a trouvé cette étonnante périphrase : *le dieu qui fait que l'on soupire*, en y réfléchissant à jeun et en employant l'algèbre et les logarithmes, on arrive à deviner qu'il s'agit de l'amour. A ce compte, Mars devient le dieu qui fait que l'on monte sa garde, et Mercure, messager de l'Olympe, le dieu qui fait que l'on reçoit ses lettres et ses journaux.

Il n'y a plus que dans les opéras-comiques qu'on ait des minois, les choristes elles-mêmes en sont pourvues ; mais, dans le reste du monde, on n'a que des figures, encore que, depuis quelques années, cette partie essentielle de l'être humain ait singulièrement dégénéré. Et puis, en vertu d'une de ces tolérances qu'autorisent toutes les grammaires, minois est quelquefois pris pour toute la personne à qui il appartient. C'est ainsi que dans les notes de Figaro, de Mozart, Figaro donne ce conseil à Chérubin : laisse en paix les minois d'alentour.

On dit très bien, en si bémol ou dans un autre ton, qu'on veut se ranger sous les lois de l'amour. C'est parfait. Mais le malheur est qu'on peut dire plus loin qu'on veut suivre ces mêmes lois.

Or, c'est un problème ardu que de suivre ce sous quoi on est rangé. On ne connaît à l'avoir résolu que les chiens qui marchent sous les voitures.

Dans les années où un vent démocratique a soufflé sur les théâtres lyriques, on a fait des livrets qui, au premier acte, montrent le ténor, habillé en pauvre et amoureux de la fille du roi. C'est alors qu'on l'entend proclamer qu'il ne veut ni grandeurs ni richesses !.. (Tu en auras, bon jeune homme, tu en auras). De fait, il n'est pas onze heures, que le bon jeune homme apparaît en habits dorés et muni d'un haut emploi à la cour.

La langue des librettistes conserve des traces très visibles de celle que parlaient les précieuses du Directoire et dont la préciosité consistait à employer la périphrase au milieu du mot propre. Vers l'an V, on ne disait pas mon père, mais l'auteur masculin de mes jours, ou dit encore à l'opéra : *Celui à qui je dois le jour.*

Formule pour dire adieu à un pays où on

passé des moments agréables : Adieu  
chérie !...

La vertu siège sur son front, se dit d'un  
me agé, respectable, mais ennuyeux  
comme la pluie de novembre. C'est d'ail-  
leurs une naïveté qui sent le pléonasme que  
de proclamer la vertu d'une partie du corps  
qui serait joliment embarrassée de faire ses  
arces et de devenir vicieuse.

HALBEER.

## Dans le monde.

On sait que M. Pety, le haut et puissant  
seigneur de Thozée, de Chiny et autres  
petits lieux, gouverneur de la province de  
Liège, ne recevra pas le jour de l'an, la  
« société liégeoise » panachée, pour la cir-  
constance, des brillants gardes-civiques,  
qui, ce jour-là, lâchent charcuterie, épicerie,  
horlogerie, etc., pour se payer une tranche  
de monde bécarre.

M. Pety, seigneur de Thozée, Chiny, etc.,  
recevra la veille, le 31 décembre.

On aurait tort de croire que c'est en l'hon-  
neur de St-Sylvestre que M. de Pety a chan-  
gé la date de sa réception traditionnelle.

Non, c'est uniquement parce que le 1<sup>er</sup>  
janvier tombe un vendredi, que le pauvre  
M. de Pety-Thozée reçoit la veille.

Se trouvant dans l'alternative d'offrir un  
harem ou un maquereau à ses invités ou de  
leur faire manger gras — péché mortel qui  
aurait scandalisé nos mères — et les siens  
— les catholiques — M. de Pety, de Thozée,  
de Chiny, n'a pu se décider à faire un choix.

Il a préféré recevoir la veille... à l'occa-  
sion du dernier jour de l'an, probablement.

M. le gouverneur évitera ainsi de froisser  
les catholiques et, ensuite, il réalisera une  
économie certaine, car, une fois minuit, on  
se vendredi, et M. Petit aura un prétexte  
fort honorable pour supprimer toute vic-  
tualité à partir de ce moment.

Sans compter qu'à la même heure, dan-  
seuses et danseurs auront aussi un bon  
prétexte pour s'embrasser dans les coins  
sous couleur de se souhaiter une bonne  
année.

Ainsi, tout le monde sera content : le  
bon Dieu ne sera pas scandalisé, M. Tho-  
nisen non plus — et le diable, lui-même, y  
trouvera son compte !

CLAPETTE.

P.-S. — Par exemple, ces sont les gardes  
civiques qui ne seront pas contents !

Une annonce cueillie dans la *Gazette de*  
*Liège* de mercredi :

## A. GERARD

Horloger de la Noblesse et de l'Industrie. Trois  
médaillés d'argent. Spécialité d'horloges pour  
briques et couvents. Fait le remontage de 4000  
pendules.

Comment trouvez-vous cet horloger qui  
se remonte que les pendules de gens dont  
les ancêtres remontent... aux croisades...  
mais pas les pendules ?

La réaction dans l'horlogerie, quoi ?  
Pour sûr, toutes ces pendules de nobles,  
remontées par Gérard, doivent joliment  
retarder !

## HISTOIRE SAINTE

à l'usage des établissements d'aliénés  
par Théodore Injuste, historien.

### DEUXIÈME PARTIE.

### Vie de Jésus-Christ.

#### Chapitre III.

#### BAPTÊME DE JÉSUS.

La quinzième année du règne de Tibère,  
Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée,  
Jean, fils de Zacharie, l'ex-muet, vint sur  
les bords du Jourdain pour prêcher le bap-  
tême et la pénitence.

Lui-même vivait du reste d'une vie de  
privations : il ne se nourrissait que de sau-  
terelles et de pattes de mouches et lisait la  
*Gazette de Liège* pour se mortifier.

La sainteté de sa vie attira auprès de  
lui toute la Judée, qui voulut se faire bap-  
tiser par lui. Il eut alors tant de clients qu'il  
ne put suffire à la tâche.

C'est pourquoi il imagina une sorte de  
machine à baptiser qui permettaient de faire  
cinquante chrétiens d'un coup !

En le voyant baptiser avec tant de chic,  
le peuple se demandait avec étonnement si  
Jean ne serait pas le Christ ; mais il répon-  
dit :

« Non ; je vous baptise pour vous porter à  
la pénitence, mais celui qui viendra après  
moi est plus puissant que nous tous réunis,  
et je ne suis seulement pas digne de cirer  
ses bottes ! »

\*\*\*

Le lendemain, Jésus, étant parti de Naza-  
reth, vint trouver Jean pour se faire bap-  
tiser par lui dans le Jourdain.

Quand Jean l'aperçut, il s'écria :

« Voici l'agneau de Dieu ! »

— Tout le monde se retourna, pour voir  
le mouton annoncé.

Jésus, s'en s'occuper de l'attention dont

il était l'objet, s'approcha de Jean et lui  
commanda un baptême de première qualité.

Jean prit de l'eau dans un coquillage et  
la versa sur la tête du Messie.

Au même instant les cieux s'entr'ou-  
vrirent, le St-Esprit descendit visiblement  
— l'Écriture l'affirme — sous la forme d'une  
colombe et vint se reposer sur le crâne  
divin du Rédempteur.

Pendant cette scène, l'orchestre particu-  
lier du Paradis, sous la direction de Ste  
Cécile, exécutait l'ouverture de *La Mascotte*.

\*\*\*

Comme Jésus, rempli de l'Esprit-Saint  
qui s'était reposé sur lui, troublait le  
pays, il fut l'objet d'un arrêt d'expulsion et  
fut conduit dans le désert par la brigade de  
sûreté.

A l'exemple du docteur Tanner, il y passa  
40 jours et 40 nuits sans boire ni manger,  
faisant sa société habituelle de quelques  
chameaux habitant les environs.

Bientôt, le démon tentateur vint lui  
rendre visite et lui dit :

« Si vous êtes le Fils de Dieu, commandé  
à ces pierres de se changer en pain. »

— « C'est inutile — répondit Jésus. —  
Je n'ai pas faim ; du reste, je n'ai pas l'habi-  
tude de manger entre mes repas. »

Alors le démon le transporta sur le clo-  
cher du temple (n'oublions pas que nous  
sommes dans le désert) et lui dit :

« Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous  
en bas, car il est écrit que les anges ont  
l'ordre de vous soutenir pour que vous ne  
vous cassiez pas les reins. »

Jésus répondit :

« Les anges sont occupés ailleurs, mais  
cela ne m'empêchera pas de faire ce que tu  
me demandes. » Dépliant un parachute  
qu'il avait caché sous sa robe, il se lança  
dans l'espace et toucha le sol sans se faire  
le moindre mal.

Le démon tenta une dernière épreuve. Il  
transporta Jésus sur une haute montagne  
d'où l'on pouvait découvrir tous les royaumes  
du monde (on voyait jusqu'aux antipodes) et  
lui dit :

« Toutes ces choses vous appartiennent si  
vous vous prosternez devant moi pour  
m'adorer ? »

Jésus, s'impatientant et voulant se débar-  
rasser de son adversaire, lui répondit par  
ce simple mot : « Zut ! » qu'il prononça en  
latin, pour qu'il fit plus d'effet.

Il est à présumer que le diable comprit,  
car il se retira penaud et la queue dans les  
jambes.

## Chapitre IV.

### LES FOLIES RADICALES.

#### Meetings. — Miracles de Jésus.

Jésus, en sortant du désert, choisit d'a-  
bord quelques compères que l'histoire ap-  
pelle *apôtres*.

Il fit plusieurs conférences dans les vil-  
lages, traitant la révision de l'art. 47 de la  
Constitution, sujet qui lui assurait toujours  
un vif succès.

Un jour, il fut invité, avec sa mère, à des  
noces de Cana, en Galilée.

C'est là qu'il fit son premier miracle.  
Le vin étant venu à manquer, Jésus fit  
apporter six grands vases remplis d'eau.

Après avoir prononcé quelques paroles  
cabalistiques, il étendit la main au-dessus  
des vases et leur contenu fut changé en vin  
délicieux.

Ce « tour » fit sensation et l'un des invi-  
tés, distillateur à Jérusalem, demanda à  
Jésus la clef du mystère. Celui-ci, n'ayant  
pas à redouter la concurrence, lui expliqua  
la manière de procéder.

Le distillateur promit d'utiliser le secret  
et s'engagea à distribuer tous les matins un  
tonneau de bourgogne aux pauvres de la  
ville. Il fit alors la concurrence à la compa-  
gnie des eaux alimentaires et fonda la  
société du « bourgogne alimentaire ». Philip-  
part fut administrateur général.

La société, d'ailleurs, marcha très bien et  
resta presque trois semaines sans faire fail-  
lite.

\*\*\*

De Cana, Jésus alla à Cafard-Naüm, dont  
il fit le centre de ses opérations. Il n'y  
resta pas d'abord longtemps ; la fête de  
Pâques était proche, il alla à Jérusalem pour  
chercher au temple la gloire que le prophète  
lui avait prédite.

Ayant trouvé dans le parvis extérieur  
des marchands qui vendaient des lapins, des  
pigeons, des serins, des coqs, des ânes et  
des chevaux, il les chassa en leur disant :

« Sortez d'ici ! ne faites pas de la maison  
de Dieu une maison de trafic. »

Les marchands qui crurent voir en lui le  
sacristain, se retirèrent en maugréant, car  
la pluie tombait à torrents.

Après avoir communiqué, Jésus regagna  
Cafard-Naüm où il s'établit définitivement.

Les jours de sabbat, il donnait des con-  
férences dans la synagogue et tous les jours,  
il donnait des consultations aux malades  
des deux sexes, chez lui et à domicile.

\*\*\*

Jean-Baptiste, que nous avons laissé sur  
le Jourdain avec sa machine à baptiser,  
avait eu la hardiesse de publier, sous le  
pseudonyme de Volders, un article fulminant  
dans le *National*, reprochant à Hérode ses  
relations clandestines avec sa belle-sœur  
Hérodiade. Il allait jusqu'à appeler Hérode  
II, *Saligaud II*.

Il fut arrêté sous l'inculpation de crime

de lèse-majesté. Traduit devant les assises,  
il fut, grâce à une plaidoirie de M. Charles  
Masson, son défenseur, condamné à vingt  
ans de travaux forcés, par douze jurés, dont  
onze avaient dormi pendant les débats.

\*\*\*

Un jour qu'il y avait bal masqué à la Cour,  
Hérode vit passer la fille d'Hérodiade dans  
le costume du *Petit Duc* ; il en fut telle-  
ment épris, qu'après avoir dansé avec elle  
un quadrille des lanciers, il lui promit  
d'accomplir le moindre de ces vœux.

La petite, ayant consulté sa mère, vint  
demander au roi la tête de Jean-Baptiste.

Visiblement ému, Hérode essaya d'éluder  
ce souhait en lui promettant deux têtes de  
veaux en tortue en échange, mais le petit  
duc tint bon et le roi dut tenir sa promesse.

Deux gardes se rendirent dans le cachot  
de Jean et lui tinrent des discours si insen-  
sés que Jean-Baptiste finit par en perdre la  
tête.

\*\*\*

Jésus s'étant retiré dans un lieu désert, y  
fut suivi par la multitude avide d'assister à  
ses séances de prestidigitation.

Comme l'heure du souper arrivait et que  
tous les ventres gargouillaient, Jésus dit à  
ses disciples de faire sonner la soupe.

Ceux-ci lui ayant fait remarquer qu'ils ne  
possédaient que cinq pains d'orge et deux  
harengs pour 5000 personnes, sans compter  
les femmes et les gendarmes, Jésus prit ces  
provisions, les bénit, les rompit et les fit  
distribuer à tous ceux qui étaient présents.

Ils s'en fourrèrent tous « jusque-là. »  
Il y eut même des miettes pour remplir  
douze corbeilles, car, si l'on avait oublié  
d'apporter du pain, on avait cependant songé  
à prendre des corbeilles pour le mettre.

Après ce miracle, le peuple voulut en-  
lever Jésus et le nommé sénateur, mais Jésus  
s'enfuit sur la montagne en criant :

« Jamais, je me ferais plutôt pompiers ! »  
Et il se mit à prier.

Un souvenir absolument historique sur  
Rachel :

On sait que, tout comme M. Raskin,  
Rachel, dans sa jeunesse, n'était pas forte  
sur l'orthographe.

Or, un jour le commandeur des croyants  
ayant invité la grande artiste à se rendre à  
Constantinople, lui promettant de lui montrer  
toutes les curiosités de la ville — y compris  
son harem. — Rachel écrivit bravement à  
une de ses amies :

« Le Sultan m'a invité à aller à Constan-  
tinople et m'a promis de me faire voir son  
harem ! »

\*\*\*

Sur le boulevard :  
— Que pensez-vous de W... ?  
— Oh ! mon cher, il est bête à manger le  
foin que son père a mis dans ses bottes.

Librairie Georges, rue Pont-d'Avroy  
Grand choix de livres nouveaux en  
location. — Journaux, etc., etc.

Boîte aux lettres.  
(TRIBUNE LIBRE)

Liège, 2 décembre 1885.  
Monsieur le Rédacteur,

Les installations de Notre Dame de  
Lourdes sont devenues, paraît-il, trop mes-  
quines pour les gens intelligents qui s'y  
rendent chaque année.

Aussi s'est-on dit qu'il fallait faire des  
agrandissements dignes des miracles épa-  
tants qui s'opèrent en ce lieu béni. Bâti  
une nouvelle église, édifier un hospice pour  
les malades, vrais et faux, en un mot, faire  
bien les choses.

Seulement, comme il faut de l'argent,  
voici le truc imaginé :

On a dressé des listes de souscription, sur  
lesquelles l'on souscrit pour dix centimes.

Cela n'a l'air de rien, dix centimes ; mais  
attendez, chaque liste, pour être complète,  
doit contenir cent signatures à dix centimes ;  
cela fait déjà dix francs ; maintenant, pour  
recueillir des signatures, non-seulement  
tous les curés, vicaires, béguines, etc., en  
quatre mais les dames du grand monde s'en  
mêlent ; toutes les dames patronesses ; les  
nobles demoiselles se mettent en cam-  
pagne, et vont de porte en porte mendier,  
c'est le mot, pour la bonne œuvre de notre  
dame de Lourdes. Chacune de ces dames,  
prend dix listes, voire même davantage.

Naturellement, nombre de pauvres gens,  
d'ouvriers, seront tenus de donner si c'est  
la femme du patron qui vient demander, et  
en fin de compte voilà plusieurs milliers de  
francs qui vont sortir de la ville de Liège  
pour aller dans ce gouffre des caisses de  
l'Église. Et cela à un moment où des cen-  
taines de braves ouvriers, hommes utiles-  
ceux-là, sont dans le besoin !

Et toutes ces dames, qui ne donneraient  
pas un franc à un malheureux, perdent des  
jours entiers, pour emplir la poche des  
prêtres, aux dépens de tout le monde.

Recevez, je vous prie, mes salutations les  
plus pressées.

UN PROGRESSISTE SINCÈRE.

## Théâtre Royal.

Une série de brillantes recettes, voilà  
le bilan de cette semaine.

Foule, dimanche, pour le *Songe d'une*  
*Nuit d'été*.

Foule, lundi, pour la *Favorite* et la *Fille*  
*du Régiment*. Une demi douzaine de rappels  
à la clef.

Foule encore mardi pour le *Tribut de*  
*Zamora*, toujours aussi ennuyeux que bien  
interprété.

Enfin, jeudi, beaucoup de monde encore  
pour *Haydée*.

On s'est embêté ferme.

Les aventures de Lorédan, amoureux  
d'une grecque — chose peu étonnante, ce  
vénitien étant lui-même un grec — les noirs  
complots du traître Malipieri, tout cela a  
laissé le public très froid.

Interprétation médiocre, du reste. M<sup>lle</sup>  
Wilhem a été trop froide. M. Falchiéry  
trop agité.

Les autres s'ennuyaient visiblement, sauf  
toutefois M. Laurent, qui paraissait croire  
que « c'était arrivé ». Les dames des chœurs  
ont paru avoir le mal de mer au second  
acte. Le second ténor intermédiaire est  
affecté d'un défaut de *prononchiacion* qui  
lui fait tort ; de plus, il ne paraissait com-  
naître la partition que de vue — tout au  
plus est une revanche à prendre.

## Théâtre Royal de Liège.

Direct. PAUL VERELLEN.  
Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.  
Dimanche 20 Décembre

La *Favorite*, grand-opéra en 4 actes et 5 tableaux,  
musique de G. Donizetti.  
Le *Maitre de Chapelle*, opéra-comique en 1  
acte, musique de Paer.

Lundi 21 Décembre  
La *Jolie Fille de Perth*, opéra en 4 actes, mu-  
sique de Bizet.  
Le *Toréador*, opéra-comique en 2 actes, musique  
d'Adam.

Jeudi 24 Décembre.  
La *Reine Topaze*, opéra-comique en 3 actes.

## Théâtre du Pavillon de Flore

Direction Is. RUTH.  
Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.  
Dimanche 20 Décembre

La *Jolie Parfumouse*, opéra-comique en 3  
actes, musique de Jacques Offenbach.  
Ma *Femme manque de chic*, comédie en 3  
actes.

Lundi 21 Décembre  
La *Jolie Parfumouse*, opéra-comique en 3  
actes, musique de Jacques Offenbach.  
Les *crochets du père Martin*, drame en 3  
actes.

Mardi 22 Décembre  
Mamzelle *Nitouche*, comédie opérétte, en 3  
actes et 4 tableaux.

Les représentations des Mercredi et Vendredi se-  
ront données en Soirée de gala, où il ne sera pas  
permis de fumer.

## Théâtre du Gymnase.

Direction P. Verellen et Is. Ruth.  
Bureau 7 0/0 h. — Rideau 7 1/2 h.  
Dimanche 20 Décembre

Les *Noces de Jannette*, opéra-comique en 1  
acte, musique de Massé.  
La *Grâce de Dieu*, drame en 5 actes.

## Casino Grétry. - Eden-Théâtre.

Direction Wéry frères.  
Bureau 7 1/2 h. — Rideau 8 0/0 h.  
Tous les soirs

## Spectacle varié.

## Taverne de Strasbourg

Dimanche, lundi et jeudi, à 8 heures du  
soir, concert de symphonie.

## D. LATOUR-DEPAS, Changeur

1, place Verte, 1, joignant le Louvre.  
Achats et ventes au cours d'obligations et lots de  
villes, ainsi que de Monnaies étrangères et particu-  
lièrement Marek et Florins.

Escomptes de coupons. Ordres de Bourses. Vente  
de lots de ville par paiements mensuels.

## ABONNEMENT

AU  
Courrier mensuel des Tirages  
Ce journal paraît fin de chaque mois et renseigne  
tous les tirages effectués pendant le mois.  
Abonnent : 1 franc par an.  
Les timbres poste sont reçus en paiement des  
abonnements.

## ROMANS NOUVEAUX

8000 volumes au choix à fr. 1.25.  
40 % de remise par 10 volumes assortis.

Librairie Dheur, 21, rue Pont-d'Île,  
LIÈGE.

Lecteurs ! si vous voulez acheter un parapluie  
dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant,  
solide et bon marché, c'est à la *Grande Maison de*  
*Parapluies*, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adres-  
ser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de  
la réparation. La plus grande complaisance est  
recommandée aux employés mêmes à l'égard des  
personnes qui ne désirent que se renseigner.

# A L'ÉCOLE



Rentrée de Basile.



Dites-moi, mon petit, qui a créé le ciel et la terre ?



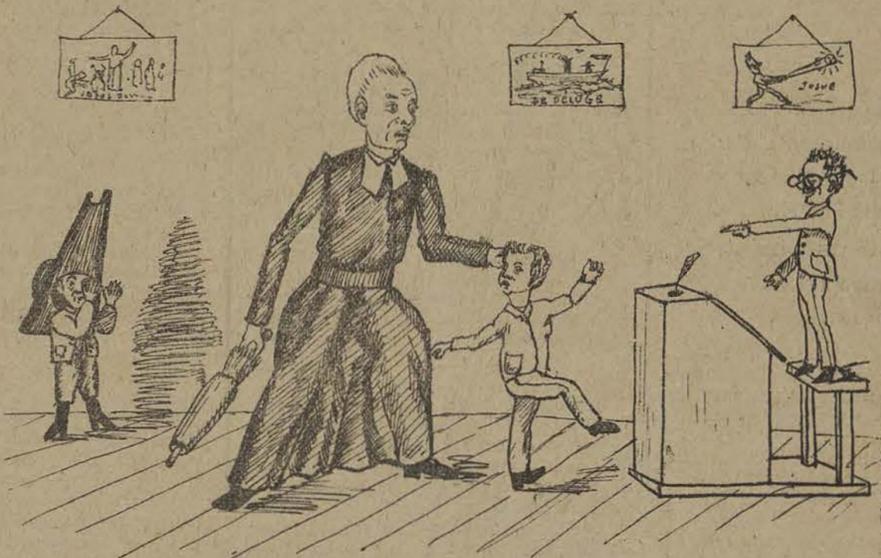
Sais pas, m'sieu l'curé, v'la qu' j'arrive.



Où, mes enfants! de même que jadis la police arrêta les assassins de Fierro, Josué reçut du bon Dieu le pouvoir d'arrêter le soleil!



Où, mes enfants! ceux qui se contentent de se marier civilement, vivent en réalité en concubinage et ceux qui ne s'approchent jamais de la sainte table, sont des païens et des maudits!!!!!!!  
(à part) Ceci soit dit pour l'instituteur, qui est dans ce cas-là.



Voilà la troisième fois que je vous attrape à tourner sur vos talons comme une girouette!.....  
Je jouais à la Hausse, monsieur le vicairé.....



## APRES LA CAPITULATION